

Cahier du CEPI N° 21

Etude de positionnement stratégique de la branche « MINOTERIE – SEMOULERIE »

PREAMBULE

La meunerie recouvre deux activités principales : la minoterie et la semoulerie.

- Les semouleries triturent du blé dur (*triticum durum*) pour la production de semoules, essentiellement destinées à la fabrication des pâtes alimentaires et du couscous.
- Les minoteries écrasent du blé tendre (*triticum vulgare*) pour la production des farines panifiables.

La production mondiale de blé est de l'ordre de 580 Millions de tonnes (Mt) par an dont 350 sont transformés en farines et semoules.

SITUATION NATIONALE

La meunerie tunisienne est une branche importante, elle réalise une production de 420 Millions de dinars, soit 8% de l'ensemble du secteur agroalimentaire.

Les triturations annuelles sont de l'ordre de 2 Mt partagées à peu près équitablement entre blé dur et blé tendre.

La production locale de blés est de l'ordre de 1 Mt/an (80% blé dur et 20% blé tendre) et les importations sont de l'ordre de 1,4 Mt/an.

La production des farines et semoules est assurée par 28 unités industrielles.

Répartition des capacités de production

	tonnes/24h			
	Nbre	BT	BD	Total
Mixtes : minoterie et semoulerie	19	4104	4885	8989
Minoteries	7	1700	-	1700
Semouleries	2	-	295	295
TOTAL	28	5 804	5 180	10 984

Source : CNSMST/Office des céréales

Durant les 5 dernières années, la meunerie a investi 108 MTND dont 64 MTND pour la création de nouvelles unités et 44 MTND pour la modernisation des unités existantes.

Les effectifs employés sont évalués à 2000 personnes, soit un niveau d'emploi constant par rapport à 1995. La modernisation généralisée des équipements a favorisé l'accroissement de la production sans l'augmentation de l'emploi.

11 programmes de mise à niveau d'entreprises meunières ont été approuvés de 1996 à octobre 2002, pour un montant de plus de 40 millions de dinars.

Les prix de vente des farines, semoules et dérivés sont fixés par les pouvoirs publics.

SITUATION INTERNATIONALE

Les professionnels évaluent le parc mondial des minoteries / semouleries à environ 10000 unités. Le volume des écrasements est de l'ordre de 350 Mt/an.

Production des principaux pays de Blés

	Mt			
Pays	1999	2000	2001	2002
UE	97	104	91	103
Fed de Russie	66	65	92	96
Chine	114	100	94	89
Inde	71	76	69	72
USA	63	61	53	44
Total	411	406	399	404

Source : CIC

Les échanges internationaux portent sur moins du cinquième de la production mondiale.

Les principaux producteurs exportateurs de **blés tendres** sont les USA (26 Mt), le Canada (9 Mt), l'Australie (9 Mt), l'Argentine (10 Mt), l'Europe (15 Mt) et l'Ukraine (5 Mt).

Les principaux producteurs de **blés durs** sont l'UE (9 Mt), le Canada (3,6 Mt), la Turquie (3 Mt), le Kazakhstan (2,4 Mt) et les USA (2,2 Mt). Les échanges internationaux sont principalement conditionnés par les productions nord-américaines (Canada et USA).

Le commerce international des farines de blés a chuté d'environ 25% ces dernières années. Il se situe autour de 7,5 Mt en 2002.

COMPARAISON INTERNATIONALE

L'analyse du tableau de Benchmarking, élaboré par référence à 4 pays européens, leaders en matière d'exportation des farines et/ou des semoules, à savoir, la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie montre que :

- l'activité minoterie en Tunisie est très concentrée sur quelques unités (moyenne 40 000 t/an/unité) comme en Belgique (moyenne 50 000 t/an/unité) ; tandis que la France (moyenne 10 000 t/an/unité), l'Italie (17 000 t/an/unité) et l'Espagne (15 000 t/an/unité) alignent des outils hétérogènes;
- l'activité semoulerie en Tunisie est aussi concentrée sur quelques unités (48 000 t/an/unité), mais elle est également aussi importante en Europe (France : moyenne 101 000 t/an/unité);
- le taux d'utilisation des capacités est assez comparable de part et d'autre de la Méditerranée. La meunerie tunisienne affiche un taux légèrement supérieur en minoterie;
- les « taux d'extraction » (les rendements) moyens apparents des farines et des semoules sont relativement comparables aux ratios équivalents en Europe;
- la productivité moyenne de la meunerie tunisienne, un peu supérieure à 1000t/personne/an, est en général comparable aux performances des minoteries européennes (un peu moins de 1000t/personne/an en France et Italie). En revanche les semouleries européennes ont des niveaux de productivité largement supérieurs (de 2500 à 3300 t/personne/an);
- le coût des achats de blés est le plus important dans les prix de revient. En Tunisie, ce facteur pèse d'avantage vu que 60 % des besoins sont importés.
- les coûts de production sont presque moitié moindres en Tunisie, parce que les frais de personnels sont beaucoup plus faibles, et l'énergie et la maintenance sont plus avantageuses qu'en Europe;

- les valeurs ajoutées sont partout faibles, de l'ordre de 15% à 17% en France, en Italie et en Espagne. Elles sont plus faibles en Belgique (13%) et de l'ordre de 11% en Tunisie.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

★ Investissements matériels :

- augmentation des capacités de stockage au niveau des entreprises;
- amélioration des outils de nettoyage pour les blés durs (batteries de trieurs et épierreurs principalement) et pour les blés tendres (épieuriers et système de contrôle de l'addition d'eau) ;
- optimisation des installations par l'automatisation en vue de préparer la gestion et le contrôle de la production assistés par ordinateurs (GPAO et CAO) ;
- création de laboratoires;
- augmentation et modernisation des capacités de stockage des farines et des semoules.

★ Mesures visant la qualité et la compétitivité de la branche :

- libéralisation partielle ou totale des importations des blés avec une meilleure prise en compte de la qualité;
- création d'une structure d'appui, véritable pôle de formation et de recherche, spécifique à la filière blé, regroupant la CNSMST de l'UTICA et les institutions concernées (instituts, CTAA, offices,...), et dont le mandat comprendrait la création :
 - (i) d'une école spécifique de formation aux métiers des industries céréalières,
 - (ii) d'un laboratoire de recherche dédié aux céréales et produits dérivés.

CRÉATION D'ENTREPRISES ET PARTENARIAT

L'étude a permis d'identifier 2 fiches projet à promouvoir.